

# BTS

## Opticien Lunetier



Alternance

2024-2026

ensemble  
**SAINT LUC**  
*Les chemins de la réussite*  
Cambrai

Titulaire du BTS «Opticien Lunetier», vous êtes un professionnel de la santé, qualifié, indépendant dont l'activité est réglementée par les articles L.4362-1 et suivants du code de la santé publique et par la jurisprudence concernée.

Vous êtes capable de :

- Déterminer et adapter l'équipement optimal adapté aux besoins du client
- Effectuer un examen visuel
- Procéder au montage et au contrôle de l'équipement
- Diriger ou gérer un magasin d'optique-lunetterie de détail

<b>DURÉE / LIEU DE FORMATION</b>	De septembre à juin, 725 heures la 1 <sup>ère</sup> année et 625 heures la 2 <sup>ème</sup> année Lieu de formation : 31 Boulevard de la Liberté 59400 Cambrai – 03 27 82 28 28
<b>PUBLIC VISÉ</b>	Candidats âgés de 16 à 29 ans révolus Sans restriction d'âge dans le cas où le candidat est officiellement reconnu travailleur handicapé ou sportif de haut niveau, ou s'il envisage de créer ou reprendre une entreprise supposant l'obtention du diplôme
<b>PRÉREQUIS</b>	Être titulaire d'un diplôme de niveau 4 dans le domaine (si applicable)
<b>MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS</b>	Information collective (si applicable) et entretien Délai d'admission : 15 jours à réception du dossier de candidature «La date de début de la formation pratique chez l'employeur ne peut être postérieure de plus de trois mois au début d'exécution du contrat» (Article L.6222-12 du code du travail)
<b>EFFECTIFS</b>	Minimum 12 apprenants - Maximum 24 apprenants
<b>ACCESSIBILITÉ</b>	Afin de sécuriser le parcours des personnes en situation de handicap, nous mettons en œuvre les moyens d'adapter la prestation. Service Handicap du CFA Jean Bosco : <a href="mailto:handicap@cfajeambosco.fr">handicap@cfajeambosco.fr</a> Service Mobilité du CFA Jean Bosco : <a href="mailto:mobilite@cfajeambosco.fr">mobilite@cfajeambosco.fr</a>
<b>MODALITÉS D'ÉVALUATION</b>	Épreuves ponctuelles orales et écrites conformes au référentiel
<b>VALIDATION</b>	Diplôme de niveau 5 du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Le candidat à la certification pourra selon ses résultats, valider un ou des blocs de compétences <a href="https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/38360/">https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/38360/</a>
<b>SUITE DE PARCOURS</b>	RNCP30157 Licence Professionnelle Optique Professionnelle RNCP34465 Bachelor de Manager en Optique
<b>DÉBOUCHÉS</b>	Opticien responsable d'un rayon optique d'une entreprise Opticien participant à la recherche ou dans des services commerciaux des industries de l'optique Opticien travaillant dans un service d'ergonomie dans l'industrie ou service public Opticien formateur (enseignant, maître de stage)
<b>PASSERELLES OU ÉQUIVALENCES</b>	Pas de passerelle, ni équivalence
<b>TARIFS DE LA FORMATION</b>	<b>Coût de la formation : 7271 €</b> Selon le décret n° 2019-956 du 13 septembre 2019 « fixant les niveaux de prise en charge des contrats d'apprentissage » Le tarif de la formation est aligné sur le montant de la prise en charge de l'opérateur de compétences concerné. Il peut varier selon la convention collective dont dépend l'employeur de l'apprenti, et selon les besoins particuliers de celui-ci (complément de prise en charge pour les apprentis en situation de handicap). <b>Zéro reste à charge pour l'entreprise du secteur privé.</b> Article L.6211-1 : <b>« La formation est gratuite pour l'apprenti et pour son représentant légal. »</b> Les employeurs du secteur public répondent à l'article L.6227-6 du code du travail : « Les personnes morales mentionnées à l'article L.6227-1 prennent en charge les coûts de la formation de leurs apprentis dans les centres de formation d'apprentis qui les accueillent (...) », à l'exception du secteur public territorial qui bénéficie du décret n° 2020-786 du 26 juin 2020 relatif aux modalités de mise en œuvre de la contribution du Centre national de la fonction publique territoriale au financement des frais de formation des apprentis employés par les collectivités territoriales et les établissements publics en relevant. Dans le cadre de la formation continue avec stage, se référer à la grille tarifaire
<b>VALEURS AJOUTÉES</b>	Important réseau d'entreprises partenaire Existence d'un point écoute Travail sur le projet Voltaire Passage de l'Attestation Sécurité Routière sur demande 96,46% de nos entreprises partenaires ayant répondu à l'enquête sont satisfaites de la prestation du centre de formation

Date de mise à jour : 14/02/2024



Plus d'informations sur : <https://www.saintluc-cambrai.com>

## MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

L'entretien d'entrée en formation servira de base pour proposer à chacun des apprenants des situations d'apprentissage qui leurs sont propres, en adéquation avec leur projet et leurs compétences. L'apprenant bénéficie d'un accompagnement individualisé si nécessaire. La pédagogie différenciée est applicable à chaque instant.

## OUTILS PÉDAGOGIQUES

Livrets d'apprentissage  
Salles banalisées  
Ordinateurs  
Imprimantes / Scanners  
Connexion internet  
Atelier, magasin pédagogique

T O Z

L P E D

P E C F O

E D F C Z

F A L U X E Z

X A T T A T

X A T T A T

## CONTENU PÉDAGOGIQUE

### Optique Géométrique et Physique

Raisonnement et analyse correctement un problème en rapport avec des activités professionnelles  
S'informer et s'exprimer par écrit sur un sujet scientifique

### Étude technique des systèmes optiques

Appliquer les lois de l'optique théorique aux systèmes techniques utilisés et commercialisés dans le cadre de l'activité professionnelle

Connaître les composants et les matériaux utilisés dans les équipements d'optique oculaire

Connaître les principes généraux de fonctionnement des systèmes techniques utilisés et commercialisés dans le cadre de l'activité professionnelle

Mobiliser ces connaissances afin d'analyser, valider, critiquer tout ou partie d'une solution technologique optique et mécanique retenue dans la conception d'un système technique

### Analyse de la vision

Anomalies du fonctionnement de l'œil et du système visuel

Tests utilisés habituellement en optométrie

Compensations possibles des problèmes visuels d'un client

Synthèse d'un ensemble de données d'examen de vue permettant une prescription

Notions sommaires sur les pathologies de l'œil

### Examen de vue et prises de mesures et adaptation

Utiliser des méthodes et moyens nécessaires à la réalisation d'un examen de vue

Utiliser des méthodes et moyens nécessaires au relevé des caractéristiques morphologiques du client

### Contrôles d'équipement et réalisation technique

Utiliser des méthodes et moyens nécessaires au contrôle et à l'évaluation d'un équipement

Utiliser les méthodes et moyens nécessaires à la réalisation d'une opération technique

### Activités en milieu professionnel

Dégager, ordonner et mettre en valeur les points essentiels des activités conduites pendant l'exercice professionnel  
Maîtriser les techniques de communication orale devant un auditoire.

Utiliser le vocabulaire technique adapté

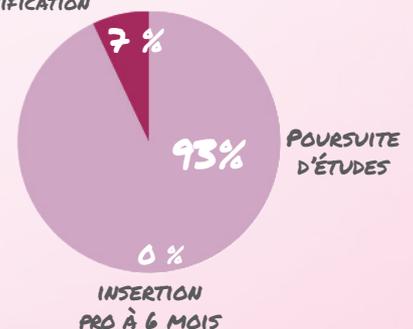
- Culture générale et expression française
- Langue vivante étrangère : Anglais
- Économie et Gestion

82,5 %  
DES  
APPRENANTS  
SATISFAITS

57,7 %  
OBTENTION DU  
DIPLOME

7,15 %  
INTERRUPTION  
FORMATION

DONT INSERTION  
DANS L'UN DES MÉTIERS  
VISÉS PAR LA CERTIFICATION



# CENTRE DE FORMATION

ensemble  
**SAINTE LUC**  
Les chemins de la réussite  
Cambrai

**Le centre de formation** Saint Luc regroupe une UFA (Unité de Formation par Apprentissage) et une AREP (Centre de formation continue).

Il permet aux apprenants de tout âge et tout niveau de se former, de développer des compétences et de s'insérer de manière sereine dans la vie active.



TOUTES LES INFORMATIONS  
SUR L'ENSEMBLE SAINT-LUC  
DE LA 6<sup>E</sup> AU BAC +5



FACEBOOK



SITE



INSTA



ensemble  
**SAINTE LUC**  
Les chemins de la réussite  
Cambrai

31 boulevard de la Liberté - 59400 Cambrai - 03 27 82 28 28

Rejoignez-nous sur nos réseaux sociaux : Saint Luc Cambrai

